

NOTE SUR DEUX CORTINAIRES RECOLTES DANS LE CENTRE DE LA FRANCE

André BIDAUD¹, Xavier CARTERET² et Patrick REUMAUX³

1.- 70, rue Edison. F-69330 Meyzieu.

2.- 15, square de Bréhat. F-78310 Maurepas.

3.- 84, avenue de Wagram. F-75017 Paris.

ABSTRACT. Note on two *Cortinarius* growing in the center of France. A description and a discussion are given concerning two species of *Cortinarius* growing in the center of France: *C. ornithopus* Hry. and a taxon in a neighbourhood of *C. miraculosus* Melot, described here, under the provisional name *C. submiraculosus*.

Key words: *Cortinarius*, *Duracini*, *Fulvescentes*, France.

RESUME. Note sur deux Cortinaires récoltes dans le centre de la France. Une description et une discussion sont données concernant deux espèces de *Cortinarius* poussant dans le centre de la France: *C. ornithopus* Hry. et un taxon proche de *C. miraculosus* qui est décrit dans le travail, sous le binome provisoire *C. submiraculosus*.

RESUM. Notes sobre dos Cortinarius trobats en el centre de França. S'aporten descripcions i comentaris sobre dues espècies de *Cortinarius* recol·lectades en el centre de França: *C. ornithopus* Hry. i un taxon proper a *C. miraculosus* que es descriu en el present article amb el nom provisional de *C. submiraculosus*.

INTRODUCTION

En novembre 2001, lors du Congrès de la C.E.M.M. en Catalogne, les dirigeants de la Société catalane de mycologie ont demandé à l'un de nous (A.B.) d'écrire un article pour le bulletin jubilaire dédié à A. Rocabrana. Notre choix s'est porté sur la description de deux cortinaires. Le premier, *Cortinarius ornithopus* Hry., appartenant à la section *Duracini* Melot, non signalé depuis sa création en 1970, et le second, taxon proche de *C. miraculosus* Melot, faisant partie de la section *Fulvescentes* Melot, que nous nommons provisoirement *C. submiraculosus*.

Cortinarius ornithopus Hry.

Basionyme: *C. ornithopus* Hry., *Bull. Soc. mycol. Fr.* 101(1): 8 (1985)

= *C. ornithopus* Hry., *Bull. Soc. mycol. Fr.* 85(4): 445 ("1969" 1970), *nom. inval.*

Sous-genre: *Hydrocybe*; section: *Duracini*; sous-section: *Duracini*; série: *Duracinus*

Chapeau atteignant 80 mm, très charnu au centre, mince en dessus des lames, obtusément convexe à centre aplati voir déprimé, s'étalant en creusant une dépression péridiscale; marge remarquablement et brutalement infléchie-brisée, lobée-flexueuse, cannelée-contractée, avec la marginelle qui reste enroulée sur les lames; revêtement fortement hygrophane, luisant, roux fauve (Cailleux P 55, R 55), se déshydratant très lentement en beige ocracé. Stipe surpuissant, atteignant 100 × 20 mm au sommet, en fuseau (× 30 mm), longuement atténué en pointe aiguë, radicante (en bec d'oiseau, *inde nomen*), plein puis creusé au centre d'un sillon, très finement fibrillo-strié, nu, blanc de corne luisant, puis se tachant, par places, d'ocre roussâtre. Chair blanc crème (entre K 70 et K 71), inodore. Réactions macrochimiques - Gaïac: lentement ++ (10'); phénolaniline: + (en auréole); KOH 5%: grisâtre ou gris bistré dans la chair du chapeau et du bulbe. Lames larges, jusqu'à 10-13 mm, espacées, à peine

adnées, uncinées (sommet du stipe fortement strié par la décurrence des *unci*), fauve mat (R 53 dilué vues de face); arête entière, concolore.

Revêtement piléique: suprapellis très mince, formé d'hyphes radiaires ($\times 3-5 \mu\text{m}$), bouclées, disposées "en cutis" sur quelques couches, passant rapidement à quelques assises d'hyphes plus courtement septées ($\times 6-10 \mu\text{m}$), cylindrées, à pigment pariétal jaune ocracé, criblant les hyphes superficielles; subpellis subcelluleux, formé d'articles pavimenteux ($\times 15-25 \mu\text{m}$), à pigment pariétal en enduit, brun jaune, bien marqué dans les couches profondes et dans les premières couches de la chair. Cellules stériles marginales claviformes ($\times 6-8 \mu\text{m}$). Spores ellipsoïdes à subovoïdes, à verrucosité forte, assez saillante, surtout à l'apex, mesurant $(7)-7,5-9,5-(10) \times 5-5,5-(6) \mu\text{m}$.

ÉCOLOGIE. FRANCE: Feuillus mêlés de pins, forêt d'Orléans (F-Loiret), leg. Matheau, 9-10-2001. Herb. X. Carteret n° 2002-25.

OBSERVATIONS. *C. ornithopus* est sans doute le taxon qui a la plus grande taille dans la section *Duracini* Melot. Avec sa stature énorme et imposante, il se singularise nettement à l'intérieur de la série *Duracinus*. En effet, il ne peut être confondu avec aucune autre espèce de ce groupe. Henry avait choisi le nom "*ornithopus*" car il avait été frappé par la ressemblance du stipe avec une tête d'oiseau; nous pensons que cette ressemblance n'est pas toujours évidente, mais en tout cas, le stipe est toujours fusiforme-obèse et longuement radicant. Henry, dans sa note de 1970, ne signalait pas d'articles subcelluleux dans le revêtement piléique et il serait intéressant de vérifier le type pour contrôler cette structure. Malheureusement, l'herbier Henry, déposé à PC (Paris), n'est pas encore complètement répertorié. Autre point de divergence, l'écologie signalée par Henry (*Picea abies*, en bordure de tourbière) est un peu différente de celle de la récolte de Matheau, qui la situe en bois mêlés (chênaie-charmaie en mélange avec *Pinus sylvestris*); d'autres récoltes sont nécessaires pour pouvoir confirmer le caractère ubiquiste de ce taxon. Pour le reste, l'identité est quasiment parfaite. Ce taxon se situe au plus près de *C. duracinus*, chef de file du groupe, qui peut montrer des spécimens de taille élancée, mais jamais de la luxuriance de *C. ornithopus*.

En 1970 (p. 445), Henry ayant omis de citer le numéro du type, le nom est donc invalide. Puis, en 1985 (p. 8), il désigne un numéro de type, mais cette fois-ci, en le nommant *C. duracinus* f. *ornithopus* et en oubliant de lui adjoindre une diagnose latine, ce qui entraîne, à nouveau, la non validité (apparente) de ce taxon. Guy Redeuilh, notre spécialiste nomenclatural, après étude de ce problème, nous dit: "Dans la publication de 1985, Henry donne une référence complète à la diagnose latine de 1970. Certes, il se trompe de page, mais cette erreur n'est pas invalidante. D'autre part, il indique "forme de" au lieu de "forma": là non plus ce n'est pas invalidant; le nom doit être latin, ce qui est bien le cas, mais pas nécessairement le terme de liaison donnant le rang (f., var.). A noter que le rang (espèce) utilisé dans la publication invalide n'a pas d'importance: c'est le renvoi à une diagnose latine qui compte. Donc je considère que *C. duracinus* f. *ornithopus* Hry. 1985 est valide. Est également valide, *C. ornithopus* Hry. 1985".

***Cortinarius submiraculosus* Bidaud, Carteret et Reumaux ad int.**

Sous-genre: *Hydrocybe*; section: *Fulvescentes*

Chapeau atteignant 20 mm, obtusément convexe puis convexe-plan, charnu au disque mais mince en dessus des lames, assez fragile, surmonté d'un mamelon conique ou en léger dôme; marge mince, vite droite se révolvant tout en s'incisant; revêtement hygrophane, finement soyeux, brun de châtaigne obscur au mamelon (Cailleux T 30), pâlisant lentement dans les tons ocre roux (S 25 - R 27); marge soyeuse par un voile argenté conséquent. Stipe 50-60 \times 3-4 mm, flexueux, égal ou bulbilleux à la base, gris acier lilacin au sommet, remarquablement brillant-nacré, blanc rosé ou blanc carné, à léger voile fibrillo-floconneux, rougissant vers la base. Chair carné roussâtre, pâlisante, plus sombre au sommet du stipe, à légère odeur herbacée. Réaction faiblement positive (+) de la chair à la teinture de gaïac. Lames 2-3 mm, assez serrées, adnées ou uncinées, à *unci* décurrents, brun rouille chez l'adulte; arête entière.

Revêtement piléique: suprapellis mince, formé d'hyphes radiales, bouclées ($\times 2,5-5 \mu\text{m}$), disposées "en cutis", à pigment pariétal en enduit jaunâtre, criblant par endroits les hyphes superficielles; subpellis différencié, subcelluleux, à articles courtement septés, pavimenteux ($\times 12-25 \mu\text{m}$), à



Cortinarius ornithopus Hry. (dessin: X. Carteret)

pigment pariétal en enduit brun roux. Cellules marginales basidioliformes ($\times 5-8 \mu\text{m}$). Spores ellipsoïdes à sublarviformes, subspinuleuses par des verrues fortes à sommet émoussé, plus denses à l'apex, mesurant $(7,5)-8-10,5-(11) \times 5-6 \mu\text{m}$.

ÉCOLOGIE. FRANCE: sous conifères (*Pinus sylvestris*) en forêt d'Orléans (F-Loiret), leg. J.P. Méral, 3-12-2001. Herbier X. Carteret n° 2002-24.

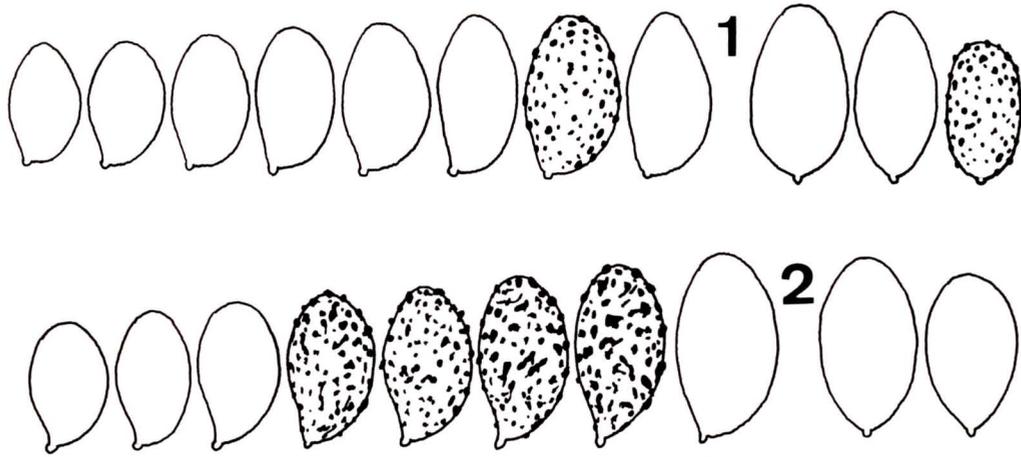
OBSERVATIONS. Malgré quelques petites différences, nous pensons avoir retrouvé *C. miraculosus* Melot; nous avons donc envoyé la planche de X. Carteret à son créateur pour confirmation (ou infirmation). Voici sa réponse: "Non, à vrai dire, je ne le reconnais pas dans cette illustration (trop charnu au disque en coupe, mamelon trop nettement délimité, couleurs trop ternes, etc.). Cela me rappelle plutôt *C. borgotarensis*". Nous ne pouvons donc pas assimiler cette récolte à *C. miraculosus*, malgré ces différences infimes signalées par l'inventeur. Du point de vue microscopique, nous retrouvons bien un revêtement piléique différencié, mais des spores de taille un peu plus petite ($7,25-9 \times 4,5-5,5 \mu\text{m}$) et des poils marginaux abondants. Nous avons également étudié la description de *C. borgotarensis* Melot *ad interim* (1982), et nous sommes persuadés que notre récolte ne peut pas être identifiée à ce taxon; ne serait-ce que par la taille et l'ornementation de la spore: "Spores sublisses, moyennement colorées, amygdaliformes, petites, $(6,5)-6,7-7,5-(8) \times (3,5)-3,7-4,3 \mu\text{m}$ ". Avec *C. miraculosus* et *C. borgotarensis*, notre taxon forme une série à part (taxons à voile rougissant), à l'intérieur de la section *Fulvescentes* Melot. Cette section étant caractérisée par un voile, sur le stipe, fibrillo-soyeux, ténu, fauvâtre ou roussissant, parfois même rougissant. Avec une seule récolte, nous ne sommes pas en mesure de proposer une espèce nouvelle; nous la nommerons donc, provisoirement, *C. submiraculosus*.

REMERCIEMENTS

Nous remercions Jacques Melot à qui nous avons soumis la planche de *C. submiraculosus* et Jordi Vila qui a aimablement relu notre article en nous suggérant quelques modifications.

BIBLIOGRAPHIE

- HENRY, R. ("1969" 1970).- Étude provisoire des Hydrocybes à pied atténué à la base. Le groupe *duracinus*. *Bull. Soc. mycol. Fr.* 85(4): 385-449.
- HENRY, R. (1985).- Nouvelle étude de cortinaires. *Bull. Soc. mycol. Fr.* 101(1): 1-54.
- MELOT, J. (1979).- Eléments de la flore mycologique du Baar I (Baden-Württemberg; Allemagne Fédérale). *Bull. Soc. mycol. Fr.* 95(3): 193-238.
- MELOT, J. (1982).- Note sul genere *Cortinarius*. *Atti del Simposium internazionale di micologia*. Val Taro, 1981: 189-217.



1.- *C. ornithopus*, spores ($\times 2000$). 2.- *C. submiraculosus*, spores ($\times 2000$).



Cortinarius submiraculosus Bidaud, Carteret et Reumaux *ad int.* (dessin: X. Carteret)